

Message de la Présidence

Le Ministre des Affaires Etrangères du Mali, S.E. Mr Lassana Traoré

Le contexte international actuel est marqué par la détérioration du niveau de sécurité de l'homme dans sa vie quotidienne sous l'effet de multiples facteurs, le plus récent étant la crise irakienne.

La région Afrique, que le Mali a l'insigne de représenter au sein du Réseau de la Sécurité Humaine, est le théâtre de nombreux conflits internes et de situations qui mettent en péril la sécurité humaine et posent des défis énormes et complexes pour l'avenir.

C'est parce qu'il s'est avéré essentiel de développer aujourd'hui une stratégie politique internationale fondée sur la sécurité humaine que des pays comme le Mali se sont engagés depuis 1999 à travailler de concert dans le cadre du Réseau de la Sécurité Humaine pour faire partager cette préoccupation par tous les acteurs de la communauté internationale, qu'il s'agisse des Etats, des institutions internationales et régionales, ou de la société civile.

La Réseau de la Sécurité Humaine regroupe douze (12) pays membres (Autriche, Canada, Chili, Irlande, Jordanie, **Mali**, Norvège, Pays-Bas, Slovaquie, Suisse et Thaïlande) et un (1) pays observateur (Afrique du Sud).

Comme vous le constatez, le Mali est le seul pays africain membre à part entière de ce Réseau et de ce fait notre présidence suscite un grand espoir dans la mesure où elle pourrait promouvoir le concept de la sécurité humaine en Afrique.

Conscient des challenges qui l'attendent à la Présidence du Réseau de la Sécurité Humaine, le Gouvernement malien a organisé, les 14 et 15 avril 2003 à Bamako, un Atelier National sur la Sécurité Humaine, avec le soutien du Canada, que je tiens encore une fois à remercier.

Cet atelier qui a regroupé les représentants du Gouvernement et de la société civile avait pour objectif de favoriser l'appropriation du concept de sécurité humaine par les acteurs nationaux et de déterminer les priorités de la Présidence Malienne.

Sur recommandation de l'Atelier, le gouvernement a retenu les thèmes suivants comme les priorités de la Présidence Malienne :

- **L'éducation aux droits humains** : qui est un des thèmes prioritaires de l'Agenda 2003-2005 du Réseau. L'action de la Présidence du Mali va s'inscrire dans le cadre de la continuité de l'Autriche qui a pris d'importantes initiatives sur le sujet durant son mandat. A cet égard, il est prévu que le Manuel « Comprendre les droits humains » qui constitue l'un des résultats de la Présidence autrichienne, sera officiellement lancé au cours d'une grande manifestation à Bamako en novembre 2003. Il est également prévu la promotion à grande échelle de l'expérience des Cités Consensuelles des droits de l'homme durant la Présidence malienne.
- **Les enfants dans les situations de conflits armés** : thème prioritaire inscrit dans l'agenda du Réseau, il revêt un grand intérêt pour le Mali car les problèmes que vivent les enfants avant, pendant, et après les conflits, sont au cœur de la sécurité humaine.
- **Les armes légères** : il constitue l'un des thèmes prioritaires inscrits dans l'Agenda 2003-2005 du Réseau de la Sécurité Humaine. L'Atelier a notamment identifié deux grandes actions à mener, à savoir : la réalisation d'une étude sur les conflits et les groupes armés non-étatiques dans l'espace CEDEAO; et la contribution du Mali (et du Réseau) à l'élaboration d'une Convention Internationale sur les Armes Légères. Ces actions s'ajouteraient à celles déjà en cours au sein du réseau, dont l'organisation d'un Atelier sur les « aspects humanitaires » des armes légères, en marge de la Conférence Internationale de la Croix-Rouge en décembre 2003 à Genève.
- **Le genre dans les opérations de maintien de la paix** : une question majeure axée sur la protection des civils par le renforcement des capacités des forces armées et de sécurité chargées des opérations de maintien de la paix. L'intégration du « genre » dans les opérations de maintien de la paix s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptée lors de sa session du 31 octobre 2002, de la Déclaration de Beijing (Plate-forme d'action + 5) et de la Déclaration de Windhoek.

Outre ces thèmes prioritaires, la Présidence Malienne s'attellera dans le cadre de l'approche régionale des activités du Réseau à promouvoir le concept de Sécurité Humaine en Afrique et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest.

Ces remarques ont été délivrées par S.E Mr Lassana Traoré à la clôture de la Cinquième Réunion Ministérielle du Réseau de la Sécurité Humaine, le 10 mai 2003.